



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Russie

Question écrite n° 130510

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'élection de M. Vladimir Poutine avec près de 64 % dès le premier tour de scrutin, à la Présidence de la Fédération de Russie. Le Premier ministre, déjà élu Président à deux reprises de 2000 à 2008, a en effet obtenu près de 64 % dès le premier tour de scrutin, selon les données annoncées par la commission électorale centrale. Toutefois, dès le dimanche 4 mars 2012, les représentants de certains candidats, des opposants, les organisations de surveillance électorale comme l'association Golos et la Ligue des électeurs ainsi que des médias indépendants ont affirmé avoir recensé quantité de fraudes. Le site « control2012.ru », mis en place pour comptabiliser les infractions constatées par la Ligue des électeurs, le parti démocrate labloko et les partisans de M. Prokhorov, avait comptabilisé dans la nuit 5 758 cas. Ce site recensait notamment 131 cas de bourrage d'urnes et 327 cas de « transport massif d'électeurs », une technique qui permet à un groupe de voter plusieurs fois dans différents bureaux grâce à des autorisations frauduleuses. La campagne électorale avait par ailleurs été marquée par l'emploi massif des ressources de l'État en faveur de M. Poutine, des pressions et intimidations à l'encontre de l'opposition et des médias indépendants, a relevé l'ONG Golos. Devant ces soupçons de fraude relayés par nombre d'observateurs et d'ONG, il lui demande quelle analyse fait le Gouvernement de la situation de la démocratie en Russie.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130510

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2154

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)